



Docteur Henri ARONIS
Dentiste L.S.D. – F.I.C.D.

arohenri@gmail.com

Diplôme Faculté de Médecine de l'Université libre
de Bruxelles
anc. Maître de Stage (U.L.B.)
anc. Chef de Département de Médecine Dentaire
Certificate of Merit de l'Académie Pierre Fauchard
Président d'Honneur de la Société de Médecine
Dentaire (B)
Membre Associé Etranger de l'Académie Nationale
de Chirurgie Dentaire (F).



Dominique Verlinden
Directeur

www.ucclecentre.net

École communale du Centre
École à rayonnement musical
Sections maternelle et primaire
Rue du Doyenné 60 - 1180 Bruxelles (Uccle)
tél : 02 605.21.20.



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Décret Mémoire

À mes parents, Esther et Josif,

À mes enfants, Didier et Corinne

Claude et Sandrine

À mes cinq petits-enfants, Clément, Yaël, Lior, Richard et David.

Combien de crimes dont ils font fait des vertus, en les appelant nationales !

Henri Barbusse.

Prologue

« Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier. »

Ce récit est placé sous le signe de la vérité historique, des rencontres et du partage. La rencontre de personnes d'horizons divers, bienveillantes et courageuses, qui ont, pour certaines, sauvé des vies au péril de la leur. Le partage de valeurs humanistes, de tolérance, d'ouverture aux autres et à la richesse de leurs différences. Le partage d'expériences de vie, qui permettent de mieux saisir l'Histoire des Hommes, de l'illustrer, de l'ancrer dans le concret et la proximité. Des rencontres et des partages qui nous rappellent à toutes et tous notre devoir d'entretenir la mémoire de ces heures sombres, de la transmettre aux générations nouvelles, de l'intégrer finement et durablement à la formation des citoyens de demain pour que, jamais, ne se reproduisent les horreurs endurées durant la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, comme Simone Veil, nous ne sommes pas adeptes de l'expression « Devoir de Mémoire ». « En ce domaine », écrivait-elle, « la notion d'obligation n'a pas sa place. Autre chose est le devoir d'enseigner, de transmettre. Là, oui, il y a un devoir ».

Bonne lecture à toutes et tous,
Henri et Dominique.



Province de Brabant
COMMUNE DE
SAINT-GILLES
lez-Bruxelles
ETAT CIVIL

Province Brabant
GEMEENTE
SINT-GILLIS
op-Brussel
BURGERLIJKEN STAND

Nous soussigné, Officier de l'Etat civil, déclarons et certifions que
Josif Aronis, né à Krichineff, Roumanie, le 10 mars 1901, fils légitime de Gelman Moïse Aronis et de Frieda Liba Pachkovsky, d'une part,

Wij ondergeteekende, Ambtenaar van den Burgerlijken stand, verklaren en verzekeren dat
Esther Horoti, née Pomanowicz, Roumanie, le 10 janvier 1910, fille légitime de Dawid Horoti et de Frieda Cogan, d'autre part,

ont contracté mariage ce jour-d'hui devant Nous.
Délivré en exécution de l'article 16 de la Constitution.
Saint-Gilles-lez-Bruxelles, le

heden voor Ons hebben huwelijk aangegaan.
Afgeleverd in uitvoering van artikel 16 der Grondwet.
Sint-Gillis-op-Brussel, den

1921

Hancukey

COMMUNE DE SAINT-GILLES-LEZ-BRUXELLES

Je m'appelle Henri. Je suis né à Bruxelles, dans une famille juive, peu avant la Seconde Guerre mondiale. À l'heure d'écrire ce récit, j'ai 88 ans. Beaucoup d'eau a donc coulé sous les ponts depuis la guerre. Avec le temps, certains de mes souvenirs se sont quelque peu estompés, bien naturellement, mais d'autres restent très précis et très présents en moi. Je ressens aujourd'hui l'envie et le besoin de partager mon histoire, celle d'un enfant juif caché, de témoigner de mon quotidien durant cette triste période, de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui m'ont aidé, recueilli, caché et choyé ... et qui m'ont sauvé la vie !

Je suis le fils d'Esther Koroli et de Josif Aronis, nés à Kichineff, en Roumanie (aujourd'hui Chisinau en Moldavie). Tous deux ont émigré en Belgique à la fin des années 1920 pour fuir un climat qui, dès le début du XX^{ème} siècle, était devenu particulièrement hostile aux Juifs. L'antisémitisme se généralisait partout en Europe, des pogroms étaient organisés dans de nombreux villages : des Juifs étaient massacrés sans raison, leurs biens étaient volés ou saccagés, des synagogues étaient vandalisées, voire incendiées.



Février 1937



Juillet 1937



Été 1937



Avril 1940



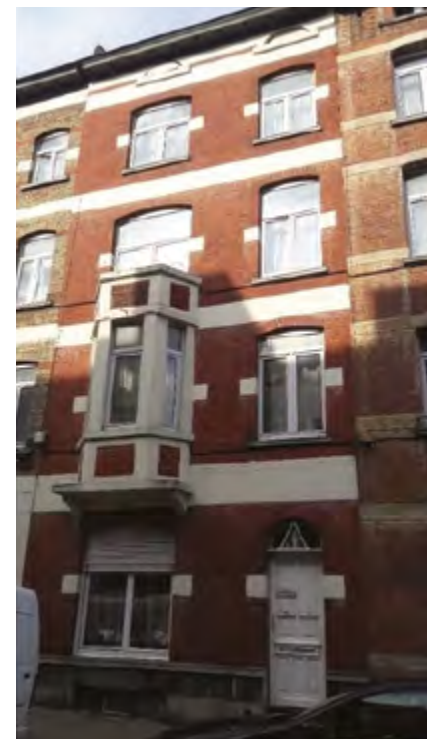
Mars 1942



Juin 1942

Mon père avait rejoint l'Université de Gand pour y suivre des études d'ingénieur et ma mère la ville de Charleroi pour y devenir aide en pharmacie. Il y avait à l'époque de nombreux étudiants juifs roumains dans ces deux villes, si bien que mes parents ne tardèrent pas à se rencontrer et à tomber amoureux. Ils se marièrent le 12 septembre 1931, à Saint- Gilles. Je suis né de cette union le samedi 7 décembre 1935, à Forest. Mon prénom Henri m'est donné en mémoire de l'écrivain français Henri Barbusse (1873-1935).

À l'époque, nous habitions un petit appartement situé au 2ème étage du 85 de la rue Berthelot, à Forest, non loin des parcs de Forest et Duden, où j'allais souvent jouer. Je me souviens également que, le dimanche, mes parents et moi allions régulièrement nous balader sur les grands boulevards bruxellois, situés entre la Gare du Midi et la Bourse. Comme les appareils photographiques n'étaient pas courants, nous profitions de la présence de photographes qui stationnaient sur les trottoirs, munis de gros objectifs, pour nous faire tirer le portrait.





859.

CÔMMUNE DE FOREST
(Brabant)

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, Ecole n° 9

Nom et prénom de l'élève : Aronis, Henri

Lieu et date de naissance : Forest, 4-12-1935

Nom profession et domicile dans la commune de la personne chargée de l'entretien de l'enfant : Aronis, Joseph
Ingénieur
85, rue Berthelot

Nom du praticien qui a vacciné l'enfant : Dr Bordiaux

OBSERVATIONS : Dispensé

N. B. — A classer par ordre alphabétique.

C. 17

Luif

Roumain

Vinrent alors la guerre, les bombardements, l'invasion allemande en mai 1940, l'occupation, les uniformes vert-de-gris, les humiliations, les écriteaux en lettres gothiques, les oriflammes et les croix gammées visibles partout. Imposant la crainte, l'angoisse et la soumission ... mais aussi, pour certains, un profond sentiment de révolte et l'irrépressible envie de résister !

Dans un premier temps, mes parents fuirent vers la Côte belge, à Middelkerke. Lorsque la situation s'apaisa quelque peu, nous rentrâmes à Forest où, dès le 1^{er} septembre 1941, je fus inscrit en 1^{ère} année primaire à l'école communale n°9, rue du Monténégro. Déjà à ce moment, mes origines de Juif roumain étaient apposées en lettres bleues et rouges sur ma fiche d'inscription scolaire.

Dès le début de leur invasion, les autorités allemandes n'eurent en effet de cesse d'imposer leurs propres règles, toutes inspirées de la doctrine d'Hitler et de sa politique national-socialiste, le nazisme. Parmi elles, la haine des Juifs ... qui s'illustra par de nombreuses ordonnances anti-juives visant à exclure les Juifs de la société, à les priver de leurs droits fondamentaux et à préparer sournoisement leur déportation vers les camps de concentration et d'extermination.

[illegible]

Les forces allemandes, trop peu nombreuses dans notre pays pour garantir seules l'application de ces nouvelles réglementations, s'en remirent au bon vouloir des plus hautes instances de notre pays qui, dans l'ensemble et avec docilité, tournèrent le dos aux fondements de notre Constitution nationale et de la Convention de La Haye. Également appelée la « Convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre » ou « Règlement de la guerre sur terre », ce traité, signé le 18 octobre 1907 par 44 pays, dont la Belgique et l'Allemagne, a, aujourd'hui encore, pour objet d'énumérer les droits et devoirs qui incombent aux belligérants.

Une première ordonnance allemande parut le 23 octobre 1940 ; elle ne mentionnait pas spécifiquement les Juifs, mais elle interdisait tout abattage rituel d'animaux à sang chaud, mettant d'emblée en difficulté le peuple juif ne consommant que des aliments « Kasher ».

Deux nouvelles ordonnances parurent le 28 octobre 1940. La première donnait une définition du Juif. Elle obligeait aussi les Juifs de plus de 15 ans à se faire enregistrer auprès des autorités publiques, chargées en outre d'apposer la mention « Juif » sur leur carte d'identité. L'ordonnance prévoyait enfin que les entreprises juives devaient se faire enregistrer et que les établissements hôteliers et de restauration apposent un écriteau « Entreprise juive ». La seconde avait pour but d'interdire aux Juifs l'exercice de toute fonction dans l'administration ainsi que les professions d'avocat, de journaliste et de professeur dans l'enseignement supérieur ou universitaire.

LES APPARELS DE T.S.F. appartenant aux Juifs

Par ordre de la Kommandantur,
les juifs doivent remettre les appareils
de Radio leur appartenant pour le 1^{er}
Juillet au plus tard, à la Kreiskom-
mandantur où un accusé de réception
leur sera délivré.

Verviers, le 23 juin 1941.

Le Bourgmestre,
Paul SIMON.

Der Militärbefehlshaber
in Belgien und Nordfrankreich
- Militärverwaltungschef -
B. d. S. Abt. II

Bruxelles, le

Ordre de Prestation de Travail N°

Mr/Mme/Mlle

Avec effet immédiat, vous êtes appelé (e) à fournir une prestation de travail. En conséquence, vous aurez à vous présenter le 1942, jusqu'à heures, au **Centre de Rassemblement à M a l i n e s** « Caserne Dossin », **Lierschesloenweg**.

Le départ devra être fait assez tôt afin de garantir, en tous cas, l'arrivée à temps.

Devront être emportés les objets suivants :

- 1) Le ravitaillement pour quinze jours (uniquement des vivres qui ne se gâtent pas, comme légumineux, orge mondé, flocons d'avoine, farine, conserves, etc.).
- 2) 1 paire de gros souliers de travail, 2 paires de bas, 2 chemises, 2 caleçons, 2 garnitures de linge de lit, 1 écuelle, 1 coupe, 1 cuillère, 1 pullover.
- 3) Cartes de vêtement et de ravitaillement, carte d'identité et autres documents.

Pour le reste, vous aurez à suivre, sans restriction, les ordres du mandataire de l'Organisation des Juifs en Belgique.

Il vous est formellement interdit de réclamer auprès des autorités ou individus allemands ou belges. Des objections éventuelles pourront être faites au Centre de Rassemblement. Dans le cas où vous ne vous présenteriez pas, au temps indiqué, au Centre de Rassemblement, votre arrestation et déportation dans un Camp de Concentration en Allemagne en résultera, ainsi que la confiscation de tous vos biens.

Cette citation devra être délivrée au Centre de Rassemblement, dès que vous y arriverez.

Im Auftrage :

M. H. L.

ASSOCIATION DES JUIFS EN BELGIQUE
FONDÉE EN VERTU DE L'ORDONNANCE DES AUTORITÉS OCCUPANTES DU 25-11-41. VERORDENINGEN: ATT PAGE 791
JODENVEREENIGING IN BELGIE
OPGERICHT INGEVOLGE DE VERORDENING VAN DE BEZETTENDE OVERHEID VAN 25-11-41. VERORDENINGENBLATT PAGE 791
18, QUAI DU COMMERCE, BRUXELLES - 18. HANDELSKANAAL, BRUSSEL.

COMITÉ LOCAL DE
LOKAALKOMITEIT
Bruxelles
N° 2033

InscriptionNo
Inscrijving

REÇU de M
ONTVANGEN van
domicile rue
wonende

comme cotisation pour
als lidgeld voor

comme
als

B. P.
G. V. Fr.

Joseph Holter

Chée de Gand

la somme de

de som van

Le Trésorier - De Schatbewaarder :

Le Trésorier - De Schatbewaarder :

Le Trésorier - De Schatbewaarder :

D'autres règles suivirent, de plus en plus stigmatisantes, humiliantes et privatives de liberté. Parmi elles, le blocage des comptes en banque des Juifs, l'interdiction pour les Juifs de posséder un poste radio (TSF), l'obligation de ne résider que dans certaines villes (Bruxelles, Anvers, Liège, Charleroi), de se conformer à un couvre-feu entre 22 heures et 7 heures du matin, ...

Le 25 novembre 1941, une énième ordonnance allemande imposa la création de l'Association des Juifs de Belgique (AJB), chargée de répertorier l'ensemble des Juifs résidant sur le territoire national. L'inscription était non seulement obligatoire mais aussi payante ... Un comble ! Leur collaboration avec l'occupant amena les responsables de l'AJB à envoyer environ 12000 convocations pour le travail obligatoire en Allemagne. Cette collaboration active avec l'occupant valu d'ailleurs à son directeur, Robert Holzinger, d'être abattu en rue, à Schaerbeek, le 29 août 1942, par des résistants juifs, et aux bureaux de l'AJB d'être incendiés dans le but de détruire un maximum de fichiers.



Caserne Dossin (Malines)



*Wagon à bestiaux ayant servi à la déportation de Juifs
au départ de Malines*



XIV - 0893 - KLEIMAN Leja
Genendla



XIV - 0892 - ROSZKOWSKI
Szlama



VIII - 0722 - ROSZKOWSKI
Marie Cypra

Derrière ces « Ordres de Prestation de Travail » se cachait en réalité l'acheminement programmé des Juifs vers Auschwitz et d'autres camps de la mort, au départ de la Caserne Dossin, à Malines.

Au final, entre le 4 août 1942 et le 31 juillet 1944, vingt-huit convois partirent de Malines vers les camps de la mort. Sur les 25257 déportés¹ (dont 351 Tsiganes) dans les fameux wagons à bestiaux, seules 1222 personnes survécurent au massacre des nazis.

Parmi les victimes, Leja et Szlama, la tante et l'oncle de mon père, ainsi que leur fille, Marie.

¹ 10395 femmes, 10606 hommes, 2045 filles et 2021 garçons.

liste des enfants juifs,
cachés par le comité de
la Défense des Juifs en
Belgique pendant l'occu-
pation allemande. ①
(1940-1944)

La résistance juive s'organisa peu à peu et, en septembre 1942, le Comité de Défense des Juifs (CDJ) vit le jour dans la plus grande clandestinité, dans le but de contourner les exigences allemandes, de sauver le plus grand nombre possible de Juifs et de placer des milliers d'enfants juifs dans des familles d'accueil ou des institutions d'hébergement. Il est heureux de préciser que le CDJ disposait de l'aide discrète mais efficace de l'ONE (Œuvre Nationale de l'Enfance, devenue aujourd'hui Office de la Naissance et de l'Enfance) et d'un important réseau catholique.

La terrible entreprise allemande à l'encontre des Juifs n'allait pas s'arrêter « en si bon chemin » : le 1^{er} décembre 1941, une nouvelle ordonnance exclut tous les enfants juifs non soumis à l'obligation scolaire des établissements non-juifs, à dater du 31 décembre. À charge de l'AJB d'organiser un enseignement spécifiquement réservé aux enfants juifs.

La date de l'exclusion des enfants juifs soumis à l'obligation scolaire n'étant pas encore définie par le Ministère de l'Instruction publique, je pus néanmoins terminer ma première année primaire dans mon école forestoise.

Les convocations à la déportation se multipliaient ; les courriers de l'AJB se faisaient même de plus en plus menaçants. Les Juifs répondant de moins en moins docilement aux consignes allemandes, l'occupant procéda alors à des arrestations individuelles, souvent basées sur les dénonciations de collaborateurs « chasseurs de Juifs ».

La sécurité des Juifs dans l'espace public était de moins en moins assurée. Ceux-ci étaient par ailleurs de plus en plus visibles puisqu'une nouvelle ordonnance, entrée en vigueur le 27 mai 1942, rendait obligatoire le port de l'étoile jaune pour tous les Juifs âgés de plus de six ans (ce fut aussi le cas en France dès le 7 juin 1942).



Hôtel de Ville de Bruxelles - 24 juin 1942
Mariage de la cousine de mon Père



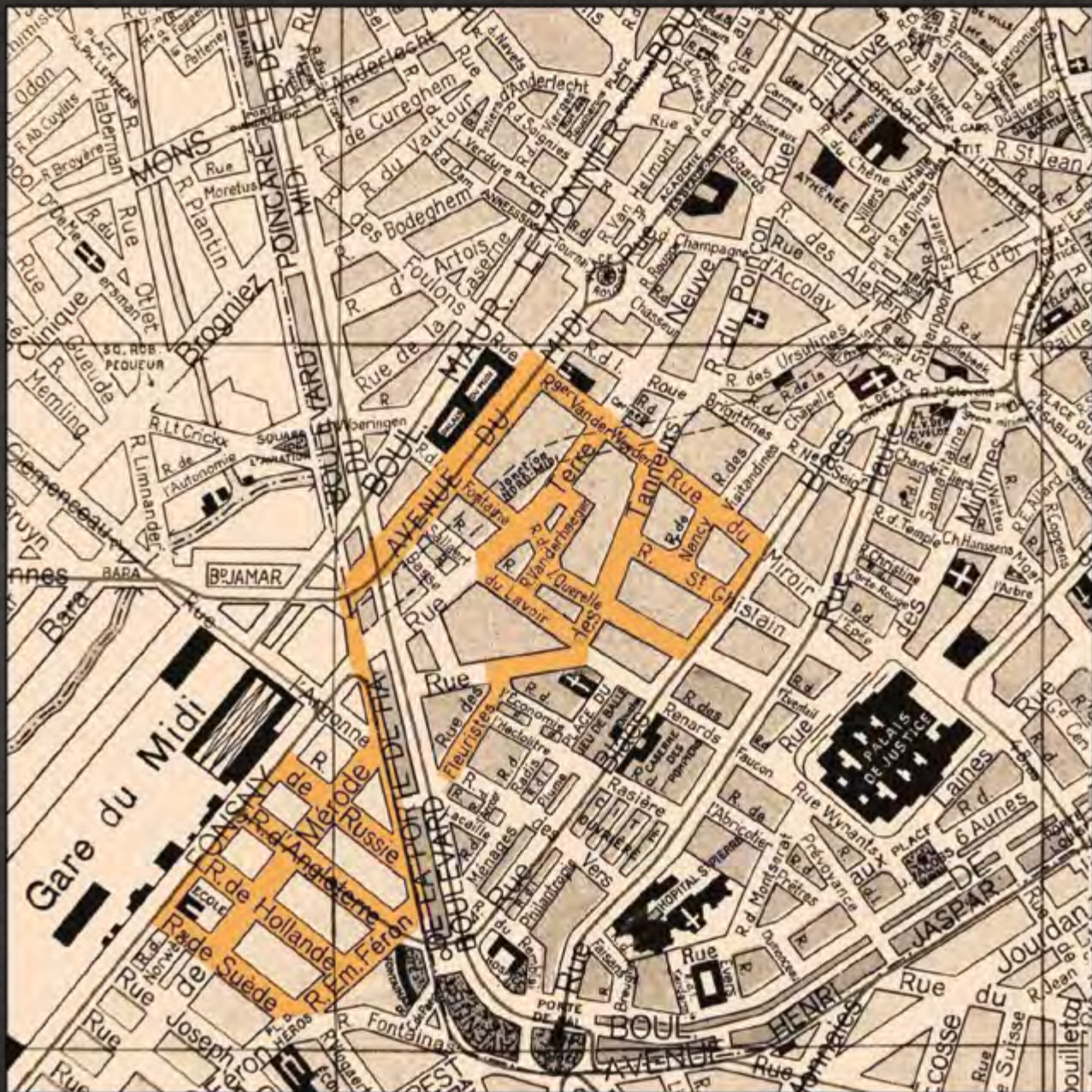
Été 1942



Et pourtant, les Juifs bruxellois faisaient en sorte de s'accommoder au mieux de leurs obligations. J'en veux pour preuve cette photo du mariage de la cousine de mon père, prise sur les marches de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, le 24 juin 1942. Tout comme les autres participants à la cérémonie, je posais fièrement aux côtés des mariés ... et j'arborais mon étoile de David cousue sur le côté gauche de ma veste. Une festivité officielle, au vu et au su des autorités allemandes, dans un tel climat délétère, cela relevait a posteriori de l'insouciance totale, voire de l'inconscience !

La cousine Myriam son mari Gabriel, et ses parents Léa et Szlama furent déportés en septembre et octobre 1942.

Par ailleurs, le petit garçon que j'étais, alors âgé de bientôt 7 ans, vécut un bel été, ponctué de quelques mémorables excursions avec d'autres enfants, dans les environs de Bruxelles, notamment à Linkebeek et à Beersel.



Expédier des hommes juifs en Allemagne pour y effectuer de pseudo travaux obligatoires ne suffisait plus à l'occupant dont les desseins étaient bien plus machiavéliques. Arriva donc la période des grandes rafles. Les deux premières eurent lieu à Anvers, durant les nuits du 15 au 16 août et du 28 au 29 août 1942, au cours desquelles 9998 et 1105 personnes furent arrêtées. Une troisième rafle se produisit à Bruxelles, dans le quartier des Marolles, le 3 septembre ; elle déboucha sur 718 arrestations. Une quatrième et dernière rafle se produisit à Anvers dans la nuit du 11 au 12 septembre 1942 et donna lieu à 1240 arrestations. Notons ici que, comme à Paris, les rafles anversoises furent organisées avec l'aide des autorités et de la police locale, ce qui les rendit tristement fructueuses. A contrario, la rafle de Bruxelles ne fut le fait que des gendarmes allemands grâce à la ténacité du Bourgmestre de l'époque, Jules Coelst. Celui-ci s'était déjà opposé à l'application de l'ordonnance relative au port de l'étoile jaune et avait argué, dans le cas présent, qu'il ne disposait pas d'effectifs suffisants pour prêter main forte aux Allemands. Son patriotisme et son courage lui valurent, quelques temps plus tard, d'être arrêté et déporté en Allemagne, au même titre que son prédécesseur Jef Vandemeulebroek. Tous deux y survécurent heureusement !

Je me souviens bien de ce jour de 1942-43, quand la gestapo a investi la maison et qu'ils ont forcé la porte de votre appartement.

Eureusement, il n'y avait personne.

Ma mère quêtrait le retour de ta maman.

Elle a été à sa rencontre pour lui signaler "qu'ils étaient là".

J'ai aidé mes parents à déménager une partie du mobilier que nous avons dispersé dans les greniers et que tes parents ont pu récupérer après la libération.

La violence de ces rafles et le public concerné -hommes, femmes, enfants, vieillards- confirmaient à ceux qui en doutaient encore que le but de ces arrestations n'était pas d'acheminer de la main d'œuvre en Allemagne mais bien d'exécuter la « solution finale » imaginée par Adolf Hitler : exterminer purement et simplement le peuple juif.

Ainsi, dans une lettre qu'il m'adressa en 2005, Jean, mon voisin du 3^{ème} étage de la rue Berthelot, de 8 ans mon aîné, m'écrivait : « Je me souviens bien de ce jour de 1942-1943, quand la Gestapo a investi la maison et qu'ils ont forcé la porte de votre appartement. Heureusement, il n'y avait personne. Ma mère guettait le retour de ta maman ; elle a été à sa rencontre pour lui signaler qu'ils étaient là ».

Jean ajoute : « J'ai aidé mes parents à déménager une partie du mobilier que nous avons dispersé dans les greniers et que tes parents ont pu récupérer après la Libération ».

La solidarité était heureusement de mise mais la pression s'intensifiait ; les risques d'être arrêtés et déportés devenaient de plus en plus intenses ; nous devions nous mettre à l'abri, déménager, nous séparer.



Au vu de la situation, je ne pus malheureusement pas envisager normalement la rentrée scolaire du mois de septembre 1942, en 2^{ème} année primaire. Bien au contraire d'ailleurs puisque mes parents prirent la prudente et douloureuse décision de me confier, dès fin septembre, à l'Orphelinat Rationaliste de Forest, situé sur la Chaussée d'Alseberg, abritant aujourd'hui l'école « Nos Enfants ». Cet orphelinat, créé à l'initiative de la Ligue de l'Enseignement, de libres penseurs et de pédagogues novateurs, était le premier établissement totalement mixte de Belgique. On y venait en aide aux enfants abandonnés et aux orphelins mais, durant la Seconde Guerre mondiale, on y cacha aussi bon nombre d'enfants juifs. L'orphelinat avait pour vocation de dispenser à ses bénéficiaires une pédagogie active et une éducation laïque et altruiste destinée à développer toutes les facettes de leur personnalité. Une approche bien différente des autres institutions de l'époque, qu'elles soient laïques ou religieuses, qui n'ambitionnaient que de former des citoyens obéissants, voire serviles, sans caractère ni instruction.

10	Apelbaum	Annette
689	Apelbaum	Lily
13	Altman	Simone
14	"	Suzanne
20	Abramovitz	Maurice
27	Aschenberg	Isidore
84	Altman	Elise
158	"	Paula
295	"	Max
284	Ajbaszyc	Leopold
351	Aronis	Henri
452	Appel	Simon
493	Apfeldorfer	Oscar
494	"	Lion
495	Artman	H. Laine
496	"	Muriel
497	Arigstein	Suzanne
498	"	Liliane

mettre a Jeanne

Contourne 14 ~ 15 Ap. 11
1716 1822-3
atational. Andelot

Allard Toul. 14
no 54
1822-3
me General Deluciere
La Toulle

Benon "des Ruyons"
no 101
Kingstorm Victor

Neurich
no 101
H von H.
Hebelapnek (M. Jean) analitisch
no 101
1, ad. de la Liberte. Jand

Nils elme
no 1032
me Jean Rother, 21
(apric 6 h. 11-12)

De Wege 10, el. Brest
no 1032
van a. J.

Hammer
1115 - *main d'oeuvres*
1116 - 36
1117 - 15
1118 - 15
1119 - 15
1120 - 15
1121 - 15
1122 - 15

Charmoux
Tome enl.
Charmoux: elise
1772 - 5
1773 - 5
1774 - 5
1775 - 5
1776 - 5
1777 - 5
1778 - 5
1779 - 5
1780 - 5
1781 - 5
1782 - 5
1783 - 5
1784 - 5
1785 - 5
1786 - 5
1787 - 5
1788 - 5
1789 - 5
1790 - 5
1791 - 5
1792 - 5
1793 - 5
1794 - 5
1795 - 5
1796 - 5
1797 - 5
1798 - 5
1799 - 5
1800 - 5

Charmoux
Benetrix elme
no 1032
Collège des Chri
no 38
Calix elme 96. el
me 1032
1033
1034
1035
1036
1037
1038
1039
1040
1041
1042
1043
1044
1045
1046
1047
1048
1049
1050
1051
1052
1053
1054
1055
1056
1057
1058
1059
1060
1061
1062
1063
1064
1065
1066
1067
1068
1069
1070
1071
1072
1073
1074
1075
1076
1077
1078
1079
1080
1081
1082
1083
1084
1085
1086
1087
1088
1089
1090
1091
1092
1093
1094
1095
1096
1097
1098
1099
1100

ARONIS Henri 351

7 12 35 a Bismelle

Place: 1032 Henri

2nd me Victor Allard Victor

= Solway 10 12 44

1032 491/11546

C0351 ARONIS Henri 351207 (Arene Henri)
85-r.Berthelot Forest L0767 L L L

J'avais intégré cet orphelinat avec l'aide d'Hava Groisman, alias Yvonne Jospa, l'une des fondatrices du Comité de Défense des Juifs, amie de mes parents et elle-même originaire de Roumanie. Pour chaque enfant juif caché, le CDJ prenait soin de lui attribuer une nouvelle identité et un numéro. Toutes les informations relatives à cet enfant et à son placement étaient recensées dans cinq carnets différents ; chacun d'eux était caché dans un endroit différent et régulièrement déplacé pour veiller à la fragmentation et la sécurisation des informations.

Pour ma part, je devenais Henri Arene, sous le n° CO351.



La famille NEIRINCKX

Je ne restai que trois mois à l'Orphelinat Rationaliste qui, accueillant sans doute de nombreux enfants juifs, se devait de placer ses protégés dans des familles pour limiter les risques. C'est ainsi que le 20 novembre 1942, je fus transféré dans la famille de Pieter et Sabina Neirinckx, que je devais appeler « Parrain » et « Marraine », et leurs deux fils, Gustave et Jean, de 15 et 5 ans plus âgés que moi. Ils habitaient au 240 de la rue Victor Allard, à Uccle, où vit toujours leur petite-fille Maryse, fille de Gustave.

Une question me trotte encore en tête aujourd'hui : comment, à l'âge de 6 ans et demi à peine, ai-je intégré, dans la peur et dans l'urgence, le fait que j'avais changé de nom, que je ne devais surtout pas dire que j'étais juif ni parler de mes parents ... J'ignore comment s'organisa cette transition et les consignes que je dus appliquer sans faille mais je me souviens que la séparation brutale d'avec mes parents fut durement ressentie. Les implications sur mon état physique et psychologique étaient telles que j'étais devenu peureux, je refaisais pipi au lit et j'avais contracté une infection aux oreilles. La nuit, je faisais de terribles cauchemars mais ma marraine venait gentiment me consoler au lit.



Burgerlijke Griffie
der
Rechtbank van eersten aanleg
te
BRUGGE

Akte N° 233



R.C. N° 420
Zegel : 6,50
Griffie : 4,00
TOTAAL FR. 10,50



UITTREKSEL uit de registers van den Burgerlijken
Stand, berustende ter griffie der Rechtbank van
eersten aanleg van het arrondissement BRUGGE

Stad Oostende

Ten jaren negentienhonderd vijf en dertig, den zevenden
December, is te Oostende geboren : Henri Paul Neirinxckx,
zoon van de echtgenooten Pieter Marie en Julienne Paquay.

VOOR ECHT UITTREKSEL :

zestien November 1942
Brugge.
De Hoofdgriffier der Rechtbank.



[Handwritten signature]

Commune de Uccle

Ecole primaire { communale (1) de garçons (1)
 { adoption de filles
 { subvention épistolaire

* classe, tenue par M. Vinderoogel

située Uccle, rue du Boysenil, n° 62

RELEVÉ DES ÉLÈVES INSCRITS (2). (Année scolaire 1942-1943).

NOM	PRÉNOMS (2)	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE EXACTE (3) (RUE ET N°)	OBSERVATIONS
1. <u>Bron</u>	<u>Van Peine</u>	<u>Uccle 20-11-35</u>	<u>2. Breckman 112</u>	
2. <u>Bottelberghe</u>	<u>Paul</u>	<u>Uccle 17-6-35</u>	<u>parc, 1° Pierre 2</u>	
3. <u>Brochez</u>	<u>Paul</u>	<u>Quaryn 04-5-34</u>	<u>av. Englen 119</u>	
4. <u>Brownhaut</u>	<u>Paul</u>	<u>Uccle 1-7-35</u>	<u>av. Englen 85</u>	
5. <u>Calh</u>	<u>Emile</u>	<u>Wemmel 24-6-35</u>	<u>av. Englen 119</u>	
6. <u>Deurborg</u>	<u>Jacques</u>	<u>Uccle 6-11-34</u>	<u>ch. d'Almont 102</u>	
7. <u>Delvaile</u>	<u>Julien</u>	<u>Uccle 5-1-35</u>	<u>5 av. Fajot 40</u>	
8. <u>Dymont</u>	<u>Henri</u>	<u>Wemmel 5-12-35</u>	<u>100 - Leken 113</u>	
9. <u>Eron</u>	<u>Edouard</u>	<u>Uccle 7-6-35</u>	<u>2 J. 19 Labarre 56</u>	
10. <u>Fortin</u>	<u>Robert</u>	<u>Uccle 20-11-35</u>	<u>1 J. Bone</u>	
11. <u>Fontaine</u>	<u>Paul Claude</u>	<u>Uccle 16-7-35</u>	<u>av. Vanderaue 4</u>	
12. <u>Froeh</u>	<u>Paul Pierre</u>	<u>Uccle 10-10-35</u>	<u>2. Verhaert 39</u>	
13. <u>Heard</u>	<u>Henric</u>	<u>Uccle 27-6-34</u>	<u>2. Jacquylestad 16</u>	
14. <u>Kuypers</u>	<u>Jacques</u>	<u>Uccle 13-8-35</u>	<u>4 J. Bone 66</u>	
15. <u>Kuysse</u>	<u>Paul Pierre</u>	<u>Uccle 23-7-35</u>	<u>av. Van Boven 25</u>	
16. <u>LaBeige</u>	<u>Jacques</u>	<u>Uccle 16-10-35</u>	<u>4 P. Henden 55</u>	
17. <u>Lemaitre</u>	<u>Jacques</u>	<u>Uccle 24-7-34</u>	<u>14 J. d'Al 53</u>	
18. <u>Lhoest</u>	<u>Paul</u>	<u>Uccle 14-1-35</u>	<u>14 J. d'Almont 2</u>	
19. <u>Luchina</u>	<u>Robert</u>	<u>Uccle 25-12-35</u>	<u>2. Breckman 25</u>	
20. <u>Malays</u>	<u>Edouard</u>	<u>Uccle 19-7-35</u>	<u>ch. d'Almont 112</u>	
21. <u>Meerb</u>	<u>André</u>	<u>Uccle 17-4-35</u>	<u>rue de Stella 17</u>	
22. <u>Polak</u>	<u>André</u>	<u>Uccle 5-2-35</u>	<u>2. de Kluysen 12</u>	
23. <u>Pollart</u>	<u>Jacques</u>	<u>Uccle 1-9-35</u>	<u>2. Breckman 122</u>	
24. <u>Rijckens</u>	<u>Paul</u>	<u>Uccle 16-5-35</u>	<u>1. Ch. d'Al 3</u>	
25. <u>Rothman</u>	<u>Louis</u>	<u>Uccle 9-9-35</u>	<u>49. Brugmann 23</u>	
26. <u>Roos</u>	<u>Roger</u>	<u>Wemmel 31-7-35</u>	<u>2. Gatte de Garmet 253</u>	
27. <u>Tandemans</u>	<u>Robert</u>	<u>Uccle 17-12-35</u>	<u>4. Dymont 60</u>	
28. <u>Vand</u>	<u>Lucien</u>	<u>Uccle 10-10-35</u>	<u>2. Breckman 25</u>	
29. <u>Villet</u>				
30. <u>Von</u>				
31. <u>Wemmel</u>	<u>Henri Paul</u>	<u>Uccle 7-12-35</u>	<u>1. Alard 110</u>	

(1) Donner les indications suivantes.

(2) Soumis à l'obligation et classés dans l'ordre strictement alphabétique.

(3) Souligner le prénom usuel.

(4) L'élève n'habitant pas la commune, sera mentionné dans un relevé séparé.

NOTE IMPORTANTE. — Ce relevé doit être adressé à l'inspecteur cantonal, avec la liste des rentrées des classes.

Arrêté le

19

Le Chef d'École,

[Handwritten signature: P. Van Laere]

Par la suite, je reçus une « vraie-fausse » attestation de naissance grâce à l'intervention de Georges Neirinckx, le frère de mon parrain, qui travaillait à la Maison communale d'Uccle. Georges fut d'ailleurs décoré pour son attitude patriote durant la guerre.

Ce document attestait que j'étais né le 7 décembre 1935, à Oostende, sous le nom de Henri Neirinckx. Il me permit en outre, en avril 1943, d'intégrer, plus de 7 mois après la rentrée des classes, l'école communale n°1, située rue du Doyenné, à Uccle (aujourd'hui devenue l'école communale du Centre). J'y fus inscrit en 2^{ème} année primaire dans la classe d'un excellent instituteur, Monsieur Vindevogel, lequel devait certainement savoir qui j'étais réellement. Je me souviens avoir dû passer beaucoup de temps à recopier toutes les leçons faites depuis septembre, dans des cahiers qui étaient coupés en deux par souci d'économie. Cela a été très pénible pour ma petite main mais, malgré ce retard de scolarité, j'obtins de très beaux résultats en fin d'année scolaire.



Ecole Communale du Centre à Uccle



L'année scolaire 1943 - 1944 se déroula plus sereinement ... malgré l'occupation, les bombardements, les humiliations parfois, telles que les relate Jean, mon ancien voisin forestois : « Puis vint la guerre, les uniformes vert-de-gris, les rafles, les contrôles mains au mur sur le chemin de l'école, les cartables renversés par terre sous la pluie. »

Je faisais bien évidemment le chemin de l'école à pied, accompagné en cours de route par d'autres camarades du quartier. Nous passions devant le magnifique Château Allard puis devant une grande maison qui abritait une pouponnière pour enfants juifs, gérée par l'Association des Juifs de Belgique. De l'autre côté de la rue se trouvaient d'énormes carrières de sable, exploitées par la Société des Tramways bruxellois dans le cadre de l'extension de son réseau de voies ferrées. Ces carrières s'étendaient à l'époque de la rue Allard, aux rues de l'Aulne, Gatti de Gammond et Asselbergs. Comblées dans les années 1950, elles ont été remplacées par une série de grands immeubles à appartements.

Puis vint la guerre, les uniformes vert de gris, les rafles, les contrôles mains au mur sur le chemin de l'école, les cartables renversés par terre sous la pluie.



Classe de 3^{ème} année - Monsieur Vindevogel

Je ne voyais que très rarement mes parents, vivant dans la clandestinité à Bruxelles. Ils m’attendaient parfois à la sortie de l’école mais restaient sur le trottoir d’en face. S’il m’arrivait de leur parler, je devais absolument les vouvoyer et les appeler « Madame » et « Monsieur ». Mais, si bref fut-il, ce bonheur de les revoir ne se produisit que trop rarement ...

Heureusement pour moi, l’ambiance dans ma famille d’adoption était paisible et chaleureuse. J’étais bien intégré et accepté de tous, famille élargie et voisins compris. Tous m’appelaient « Riri » et se doutaient sans doute de mes origines mais nul ne pipa mot, malgré les menaces allemandes et les risques encourus.

Georges, le frère de Pieter, vivait avec sa famille à Alsemberg. Certains dimanches, nous lui rendions visite en parcourant les quelques kilomètres à pied et en passant devant l’Orphelinat de Linkebeek, lui aussi géré par l’AJB, situé au 361 rue du Bourdon. Parfois, nous allions même jusqu’au bois de Halle, où nous cueillions de belles myrtilles bien mûres qui nous noircissaient les lèvres et les dents.



La sœur de Pieter, Emérence Mosselmans, vivait avec son mari Jacques et leur fils Jean, du même âge que Gustave, dans la maison voisine de la nôtre, au n°238 de la rue Victor Allard. Un passage avait été aménagé au fond des deux jardins et je me revois grimper joyeusement sur les branches de leur beau cerisier qui donnait de délicieux bigarreaux blancs ; ceux-ci étaient cuits et conservés en bocaux stérilisés.

En hiver, qui fut particulièrement rigoureux ces années-là, nous vivions exclusivement dans la cuisine, qui était la seule pièce chauffée. Ma marraine s'occupait du ménage et faisait du pain 1 à 2 fois par semaine. La farine et la levure faisaient l'objet d'une distribution dans une carriole de l'Union Economique, tirée par un cheval. Mon parrain travaillait à la SNCB, à la gare du Midi, ce qui lui permettait de temps à autre de nous ramener quelques victuailles provenant de ses collègues de province. Parfois il ramenait aussi un lapin. Mais il était partagé en deux pour nos deux familles ; et réservé à « l'abondant » repas du dimanche, sauf que nous étions 6 à table, car Gustave, l'aîné de la famille, amenait sa fiancée, Marcelle.



TIMBRES DE RAVITAILLEMENT

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bouillon porte à la connaissance du public que les Timbres de Ravitaillement seront distribués par l'Administration communale à partir du Mercredi 13 mars 1940

Cette distribution s'effectuera à l'Hôtel de Ville les
Mercredi 13, Jeudi 14, Vendredi 15 mars,
 de 16 heures à 18 h. 30,
 et Samedi 16 mars, de 14 à 18 heures.

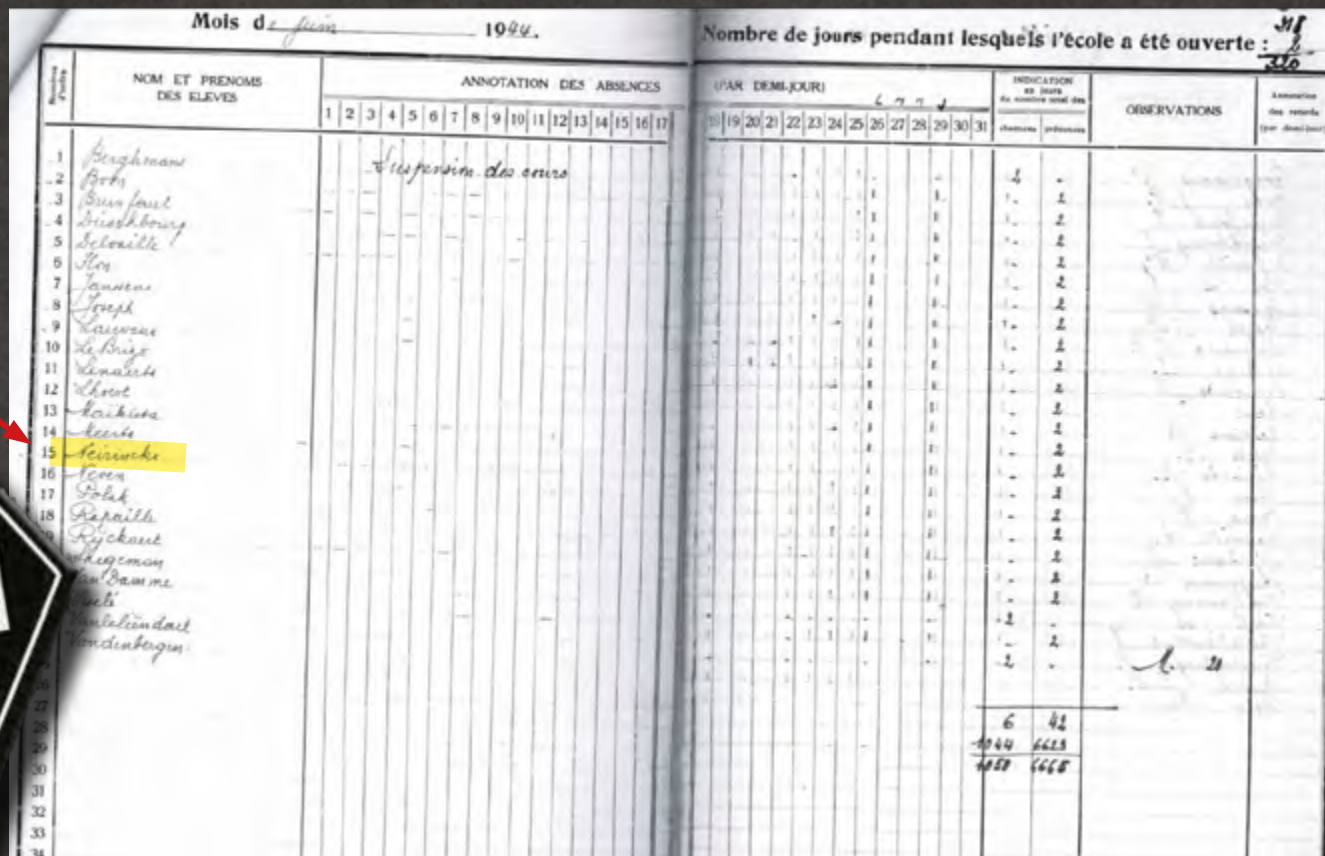
ROYAUME DE BELGIQUE		INSCRIPTIONS CHEZ LES DÉTAILLANTS	
COMMUNE N° B 361690			
Adresse		Produit	SEAL COMMUNAL
Carte d'identité N°		Nom	
Père ou mère N°		Prénoms	
Enfant N°		Nom	SEAL COMMUNAL
Noms		Prénoms	
Profession		Nom	SEAL COMMUNAL
État Civil		Prénoms	
Nationalité		Nom	SEAL COMMUNAL
N° 1		Prénoms	
Lieu		Nom	SEAL COMMUNAL
L'An		Prénoms	
Le Bourgmestre, (ex sceu original)		Nom	SEAL COMMUNAL
Sceau de l'Administration Communale		Prénoms	
- Elle rendra lesdits		Nom	SEAL COMMUNAL
- Ne doit être utilisée que le premier jour à partir du		Prénoms	
cas de réquisition.		Nom	SEAL COMMUNAL
CARTE DE RAVITAILLEMENT		Prénoms	



Dans le talus situé à l'arrière de jardin et qui descendait vers la voie de chemin de fer, nous cultivions des fraises et du tabac en terrasses. Il y a 80 ans de cela, le quartier n'avait rien à voir avec ce qu'il est aujourd'hui : c'était presque la campagne ! Bois et petits terrains agricoles s'étendaient partout. Deux petits champs de pommes de terre, rue Gatti de Gamond et rue du Roetaert, nous permettaient d'ailleurs d'améliorer notre quotidien. Et surtout, de nous changer des sempiternels rutabagas et topinambours !

Le samedi soir, les voisins d'en face et ma famille se réunissaient pour jouer au whist. Une cagnotte, réunissant les petits gains, nous permettait d'améliorer notre repas de Noël.

Pour le reste, notre quotidien, comme celui de tous nos concitoyens, était marqué par les privations, la faim, les tickets de rationnement, les files interminables devant les magasins.

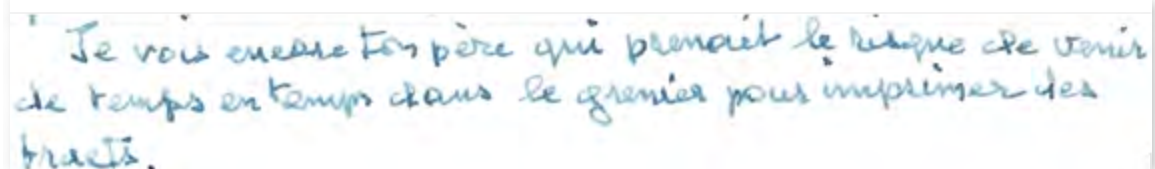


C'est dire si, dans de telles conditions, je considérai comme de véritables trésors les cadeaux reçus à l'occasion de la Saint-Nicolas, le 6 décembre 1943 : une orange et une poudre qui, en se diluant, permettait d'obtenir de l'encre rouge.

A cette période, du fait du manque de chauffage et probablement aussi des risques liés aux bombardements, nous n'allions à l'école que pour des demi-journées. De surcroît, par souci d'économie, nous devions nous rendre à l'école primaire des filles, située au Square Marlow (devenue depuis le Commissariat de Police d'Uccle). Je me souviens très précisément de l'abri anti- aérien qui passait sous la cour de récréation et dans lequel je regrettais presque de ne jamais pouvoir me réfugier !

Au fil du temps, l'invincible Allemagne rencontrait de plus en plus de difficultés sur tous les fronts. La campagne de Russie fut un désastre ; les forces présentes en Afrique s'effondraient face aux Alliés, l'Italie capitulait et les débarquements de Normandie et de Provence offraient des espoirs de renversement d'une situation que beaucoup avaient longtemps considéré comme désespérée.

Entretemps, mes parents se cachaient séparément dans Bruxelles. Tous deux avaient rejoint les mouvements de Résistance, dont le Front de l'Indépendance (FI). Ils s'occupaient principalement du placement des enfants juifs et gardaient le contact avec eux.



Je vois encore ton père qui prenait le risque de venir de temps en temps dans le grenier pour imprimer des tracts.

Mon père fut chargé de l'aide à des illégaux traqués par la Gestapo. Il créa des refuges, rechercha des logements et des lieux de réunion pour les membres du FI. Il s'occupa aussi de la rédaction, de l'impression, du transport et de la diffusion des mots d'ordre, appelant les patriotes à la résistance armée contre l'ennemi. Il devint agent de liaison entre les groupes de Bruxelles. Ainsi, mon voisin Jean m'écrivait : « Je vois encore ton père qui prenait le risque de venir de temps en temps dans le grenier pour imprimer des tracts. »

Mon père fut arrêté par la Gestapo le 11 juillet 1944 lors d'une mission de contact et, après cinq jours d'interrogatoires et de tortures, il fut emmené à la Caserne Dossin, le 16 juillet. Il y résida deux semaines avant d'être déporté dans le 26^{ème} et dernier convoi² qui quitta Malines le 31 juillet, emportant les 563 derniers déportés juifs de Belgique. Il arriva quelques jours plus tard dans l'enfer d'Auschwitz, où il parvint à rester en vie jusqu'en janvier 1945. À l'approche des forces alliées, le camp fut vidé au maximum et les prisonniers furent déplacés vers d'autres camps, comme celui de Buchenwald, soit dans des convois de wagons à bestiaux, soit au cours d'interminables marches de la mort. Mon père finit son parcours cauchemardesque en Autriche, dans les terribles camps de Mauthausen et de Gusen II. Il fut libéré le 5 mai 1945 et revint en Belgique le 26 mai 1945.

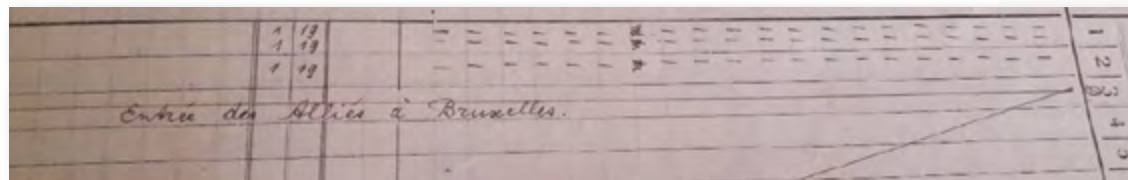
Mes parents furent tous deux reconnus comme « Résistants armés ».

² En réalité, il s'agissait du 28^{ème} convoi puisqu'il y avait eu les convois 22A et B du 20 septembre 1943 et le convoi Z2 du 15 janvier 1944 (Z pour Zigeuner en allemand ou Tsigane en français).

[illegible]

Mr. Charles	Joseph	Conte de Corgu. 9/7/35 - 119. av. Conzhey	Mr.	Emile
Joseph	Joseph	Forrest	Forrest	Forrest
Polak	Michel	Usterbuck. 5/3/36. 88 R. de Kiewowshova.	Pol.	Charles

Le vendredi 1^{er} septembre 1944, je repris mes études en 4^{ème} année primaire à l'école communale n°1, toujours dans la classe de Monsieur Vindevogel. A l'époque, nous avions encore cours le samedi matin mais le samedi 2 septembre fut déjà l'occasion d'interrompre l'année scolaire à peine commencée ... puisque les Alliés firent leur glorieuse entrée dans Bruxelles. L'heure de la Libération avait sonné et les jours qui suivirent donnèrent lieu à d'inoubliables scènes de liesse populaire. La classe reprit son cours normal dès le vendredi 15 septembre. J'avais à présent retrouvé ma véritable identité, ce qui dut très certainement me valoir pas mal de questions de la part de mes camarades de classe. Début novembre, alors que nous étions toujours sans nouvelle de mon père, ma mère se logea dans un petit appartement situé au n°7 de l'avenue de la Ramée, à Uccle, et me récupéra.



Mois de <u>décembre</u> 1944.																		
Numéro d'ordre Volnummer	Nom et prénoms des élèves Naam en voornamen van de leerlingen	Annotation des absences Aantekening der afwezigheden																
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
1	Aronis																	
2	Berthelme																	

23	Beguel François	25.5	16.1	15.4	10	8	31.1	45.6	Indiqué en mai 1945	Tenant d'Allemont
24	Blotière Gaston	21.6	5	11.5	16	8	52.1	29	Trouvé mars 1945	Tenant fonctionnaire
	Jeanis Henri								Trouvé mai 1945	Tenant de Glin
	Paris Edmond									

Très bon élève. N'a pas participé aux compétitions (dépense à la campagne)
 Se sait pas suivre sa classe. N'a pas participé aux compor. (ou autres d'ailleurs)



Malheureusement, durant l'hiver 1944, l'offensive allemande dans les Ardennes, aussi connue sous le nom d'Offensive von Rundstedt, lui fit craindre le pire. Aussi, décida-t-elle de me mettre une nouvelle fois à l'abri, m'obligeant encore à quitter mes amis, mon cher instituteur et toutes mes petites habitudes rassurantes. Le vendredi 8 décembre, elle me conduisit donc à Rebecq-Rognon, dans le Brabant wallon, dans une ferme appartenant à Lucien Solvay, située au n°66 de la rue Basse. Apparemment, ma mère connaissait cette famille car mon père y avait préalablement placé une petite fille juive. Il y avait un fils, Robert, presque du même âge que moi, avec lequel je partageais mes aventures dans les écuries, la grange à paille et les prairies environnantes.

L'hiver fut particulièrement rude et je reçus des sabots en bois. Je les rembourrais avec du papier journal pour me tenir les pieds bien au chaud. Je poursuivis ma 4^{ème} année primaire à l'école communale de Rebecq. La salle de classe y était occupée par 2 années différentes, réparties en deux travées, à gauche et à droite. Au centre, un énorme poêle, sur lequel nous nous amusions à poser nos sabots mouillés et à les faire fumer.



Libération du camp de Mauthausen - Mai 1945



Rebecq-Rognon (1945) - Visite de mon Père - Robert Solvay



Dans les camps, mon père, ingénieur, a travaillé dans une usine. Il y a fabriqué cette boîte en métal et confectionné ce bracelet avec l'inscription de son n° de déporté 117520 gravé sur une plaque.

Mon père, ayant miraculeusement survécu à l'enfer du camp de concentration de Mauthausen, fit son retour en Belgique dans le courant du mois de mai 1945 et vint rapidement me rendre visite à Rebecq. Mais, en cette fin de guerre, les conditions de vie des Juifs survivants en Belgique étaient extrêmement précaires. Certains enfants cachés furent immédiatement récupérés par un parent mais beaucoup avaient perdu tout ou partie de leur famille dans la Shoah. Les pères et mères qui parvinrent à se cacher jusqu'à la Libération purent enfin revoir leurs enfants au grand jour mais beaucoup étaient malheureusement incapables d'assumer la responsabilité de leur éducation et la charge d'une vie familiale quotidienne. Ils n'avaient en effet, le plus souvent, pas de travail, pas de logement décent, ni les moyens financiers de se nourrir et de se chauffer.

L'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre, l'AIVG, fut officiellement créée en octobre 1944 pour devenir l'outil de la reconstruction juive. Ma mère y travailla durant quelques années, dans le bâtiment situé au n°43 de la rue Joseph Claes, à Saint-Gilles, dont une partie était réservée aux aspects administratifs et l'autre à une clinique pour la population juive.

LE SOIR

Le cri silencieux et insoutenable des hommes déportés hors de l'humain

Il n'y avait plus que des mots incompréhensibles, des plaintes des cris étouffés. Le langage se servait à rien, l'action perdait tout sens. L'homme se dirigeait vers l'extermination, et dans le silence à genoux il n'y avait plus d'humanité.

A l'heure où les hommes se taisent, les femmes se taisent aussi. Elles se taisent parce qu'elles ont vu trop de choses, qu'elles ont vécu trop de choses. Elles se taisent parce qu'elles ont vu trop de choses, qu'elles ont vécu trop de choses. Elles se taisent parce qu'elles ont vu trop de choses, qu'elles ont vécu trop de choses.

Elles se taisent parce qu'elles ont vu trop de choses, qu'elles ont vécu trop de choses. Elles se taisent parce qu'elles ont vu trop de choses, qu'elles ont vécu trop de choses. Elles se taisent parce qu'elles ont vu trop de choses, qu'elles ont vécu trop de choses.

Elles se taisent parce qu'elles ont vu trop de choses, qu'elles ont vécu trop de choses. Elles se taisent parce qu'elles ont vu trop de choses, qu'elles ont vécu trop de choses. Elles se taisent parce qu'elles ont vu trop de choses, qu'elles ont vécu trop de choses.

Pour les Tziganes aussi ce fut la solution finale

Les deux tiers de la population tzigane ont été victimes de la politique raciale nazie. La génocide tzigane s'appelle le "Porajmos".

Le "Porajmos" est le mot tzigane pour désigner la solution finale. C'est le mot tzigane pour désigner la solution finale. C'est le mot tzigane pour désigner la solution finale.

Le "Porajmos" est le mot tzigane pour désigner la solution finale. C'est le mot tzigane pour désigner la solution finale. C'est le mot tzigane pour désigner la solution finale.

Le "Porajmos" est le mot tzigane pour désigner la solution finale. C'est le mot tzigane pour désigner la solution finale. C'est le mot tzigane pour désigner la solution finale.

Le "Porajmos" est le mot tzigane pour désigner la solution finale. C'est le mot tzigane pour désigner la solution finale. C'est le mot tzigane pour désigner la solution finale.

Le "Porajmos" est le mot tzigane pour désigner la solution finale. C'est le mot tzigane pour désigner la solution finale. C'est le mot tzigane pour désigner la solution finale.



Les gendarmes nazis à l'entrée du camp de concentration de Buchenwald, en Allemagne. Les prisonniers sont amenés à marcher dans les rangs.

Un terreau antisémite fertile dans un pays défait

Les thèses racistes et l'antisémitisme furent habiles pour préparer la Shoah.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

Le révisionnisme, entre savants fous et escrocs

Les thèses racistes et l'antisémitisme furent habiles pour préparer la Shoah.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

Une liste terrible qui comprend 25.257 noms

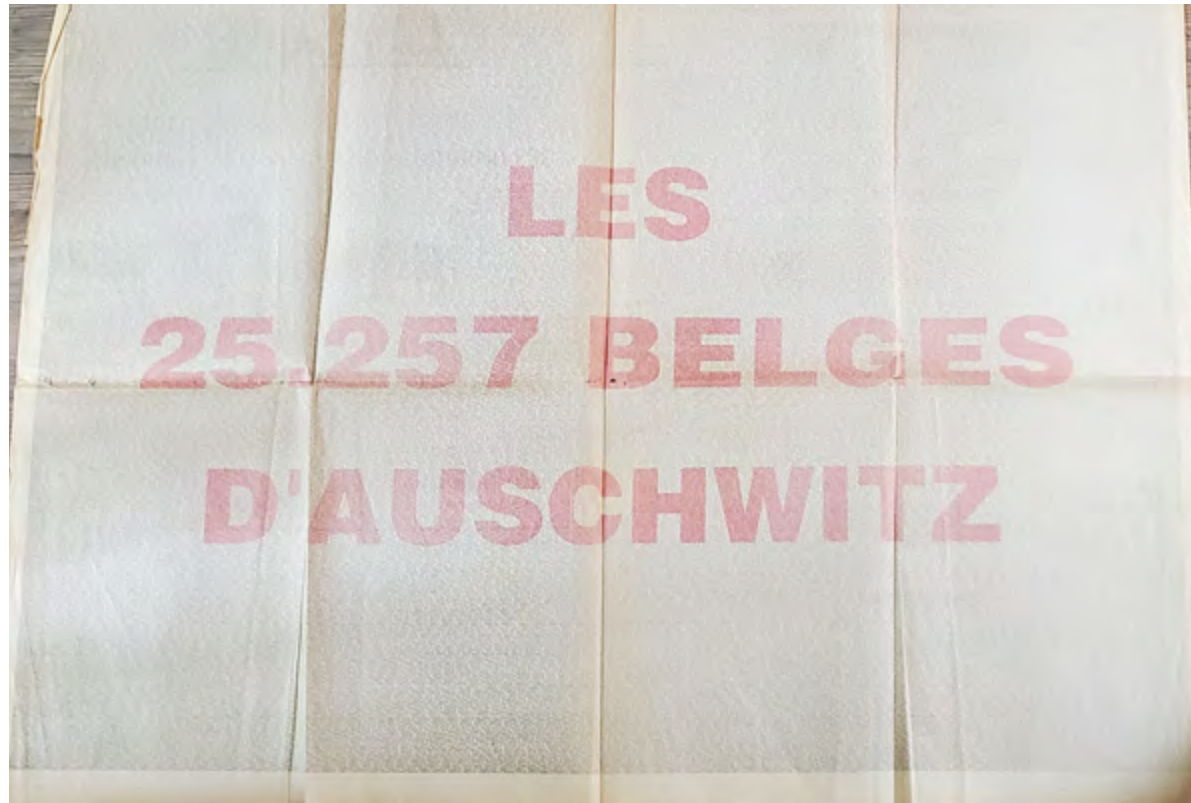
Les thèses racistes et l'antisémitisme furent habiles pour préparer la Shoah.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

De l'antisémitisme, il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout. Il y en avait partout.

Dans le journal « Le Soir », daté du 7 janvier 1995, sont publiées ces pages, dont une double page intérieure, reprenant tous les noms de 25 257 Juifs déportés en Allemagne (*écrits en tout petit*).



TRAITEMENT. — Si l'inflammation est trop vive, on commence par faire prendre un ou deux bains émollients, puis on a recours au traitement dit de Saint-Louis ou de *la frotte* et indiqué par Hardy : friction générale assez rude avec le savon noir ou le savon de toilette, surtout au niveau des lieux d'élection de la gale, pendant vingt minutes, une heure même ; puis, bain chaud d'une demi-heure, pendant lequel on continue les frictions. A la sortie du bain, friction avec pommade sulfuro-alkaline qu'on laissera en place pendant deux heures au moins



Durant l'été 1945, je revins enfin à Bruxelles avec une infection de la peau, la gale, attrapée à la ferme. Avec, pour conséquence, un traitement douloureux qui se pratiquait à l'hôpital Saint-Pierre. Après un agréable bain d'eau chaude, l'infirmière, munie d'une brosse à chiendent, me brossait vigoureusement tout le corps pour ouvrir tous les boutons et les faire saigner abondamment. S'en suivait l'application d'une pommade à base de soufre, et cela durant quelques séances ; un véritable supplice !

Mon retour à Bruxelles me fit subir un autre traumatisme : je pensais reprendre une vie familiale normale avec mes parents mais ceux-ci s'étaient séparés et étaient, de surcroît, incapables de m'assumer financièrement. Je retournai donc vivre dans la famille Neirinckx, qui me recueillit bien gentiment jusqu'à l'été 1948.





A l'Athénée avec la casquette
traditionnelle d'étudiant



6^e année primaire



Athénée Royal de St Gilles

En septembre 1945, je repris donc le chemin de l'école communale n°1 et j'y poursuivis mes études en 5^{ème} et 6^{ème} années primaires, dans la classe de Monsieur Van Gompel. Je pris ensuite le chemin de l'Athénée communal de Saint-Gilles où j'optai pour la filière « Latin-Sciences ». Vint ensuite l'Université Libre de Bruxelles où j'entrepris des études de médecine qui me permirent, en juillet 1960, d'être Licencié en Sciences Dentaires.

En 1960, je rencontrai Hélène Brykman, qui allait devenir mon épouse en mars 1961. Hélène me donna deux fils, Didier et Claude, qui, à leur tour, nous offrirent cinq magnifiques petits-enfants, Clément (1999), Yael (2000), Lior (2002), Richard et David (tous 2 en 2008).

Une fois diplômé, et dans le cadre de l'Union des Anciens Étudiants Juifs de Belgique (UAEJB), je me suis occupé à récolter des fonds pour aider les étudiants juifs démunis en leur distribuant des bourses d'études.

J'exerçai mon métier de dentiste avec passion, d'abord dans diverses institutions hospitalières et cabinets privés, avant d'ouvrir mon propre cabinet dentaire, situé au numéro 424 de l'avenue Brugmann, à Uccle. Durant toute ma vie professionnelle, j'eus à cœur de prendre part, le plus souvent possible, à des congrès et des cycles de formation en Belgique, en France, aux Etats-Unis et au Canada, aux côtés de sommités qui me permirent d'étendre mes connaissances techniques et ma pratique quotidienne.

Quelques timbres de ma collection dont le 1^{er} proposé par moi à la Poste belge (1999)



De surcroît, je fis venir à Bruxelles certains de ces éminents spécialistes, en organisant pendant près de 20 ans, et ce au travers d'une société scientifique indépendante créée avec des collègues, des séminaires de 2 jours à l'intention de mes collègues belges, avec beaucoup de succès.

En 1991, je fus élu à la présidence de la Société de Médecine Dentaire (SMD) pour une période de 4 années et en devins par la suite le Président d'Honneur.

Je terminai ma carrière professionnelle en l'an 2000 après avoir transmis mon cabinet à deux de mes anciens collaborateurs.

Je quittai alors Bruxelles pour la France, où je rencontrai celle qui devint ma seconde épouse, Joce Semion.

Comme hobby, depuis ma retraite, je me lançai dans la philatélie en exploitant principalement le thème de mon ancienne profession dentaire. Progressivement, je présentai mes collections dans des expositions, tant en France qu'à l'étranger, dont mon pays natal, la Belgique. J'y recueillis d'ailleurs fièrement une médaille d'Or en 2018 pour ma collection « Tout ce que l'on devrait savoir sur la dent ! ou Comment la Médecine bucco-dentaire est vue au travers des dents ».

En 2023, j'obtiens une médaille d'OR pour ma collection de vignettes non postales
« L'Erinnophilie à la croisée des dents ».



Mon parrain, Pieter, est décédé très jeune, en 1947 ; ma marraine, Sabina, l'a rejoint en 1979. En guise de cadeau pour ses 75 ans, j'eus toutefois le plaisir de lui offrir, par gratitude et par amour, un voyage de deux semaines avec un groupe de pèlerins catholiques en Israël, dont Jérusalem évidemment.

Le temps passant, je ressentis le besoin pressant de raconter mon histoire, de partager, de témoigner. De rendre hommage aussi. J'y étais poussé très fort par mon fils aîné, Didier.

Dans le cadre de mes recherches, mon fils cadet, Claude contacta Dominique, le directeur de l'école du Centre dans le courant de l'automne 2018. Ensemble, ils fouillèrent les archives, dans les greniers de l'école, et y découvrirent avec émotion des traces concrètes de mon passage durant ces années sombres : registres de fréquentation mentionnant ma présence sous mes différentes identités, carnets de notes, commentaires divers des enseignants ... Autant d'éléments précieux qui me permirent de tisser des liens très forts avec Dominique et mon ancienne école primaire, et d'en reprendre le chemin pour y témoigner de mon parcours de vie auprès des élèves des grandes classes. Autant de pièces utiles, aussi, à la reconnaissance de Sabina et Pieter comme « ***Justes parmi les Nations*** ». C'est ainsi que, le 24 mai 2019, en la Maison communale d'Uccle, en présence de ma tendre épouse, de mes fils, de mes petits-enfants, de mes amis, des autorités communales et des élèves de l'école communale du Centre, une très émouvante cérémonie permit de leur rendre hommage et de faire remettre, par Madame l'Ambassadrice d'Israël en Belgique, la médaille et le diplôme à leur petite-fille Maryse.



Maryse Neirinckx



Quelques photos de la cérémonie de remise de la médaille
« Justes parmi les Nations »



Quelques photos de ma visite à l'Ecole du Centre (2018)

La boucle est bouclée, pourrait-on dire ...

Au final, mon enfance fut marquée par la peur, l'isolement, l'inconfort, l'incertitude, l'incompréhension, l'injustice et l'ignominie mais j'y ai survécu ... et j'ai d'ailleurs fait bien mieux qu'y survivre : j'ai vécu des moments de joie, j'ai été entouré de personnes aimantes et bienveillantes, j'ai trouvé en moi les ressources pour avancer, tracer ma voie, suivre des études, réussir une carrière professionnelle enrichissante, fonder une famille, vivre mes passions et être heureux ! A faire preuve de résilience, en somme.

Ce récit n'est pas une fiction. Il se veut simple, sobre, presque journalistique. Il constitue une trace concrète de plus à l'impressionnante collection de témoignages qui permettront de conserver la mémoire des horreurs de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah en particulier.

À vous qui lirez ces lignes, et en particulier vous, les jeunes : prenez conscience de l'intérêt de connaître et de comprendre l'Histoire des Hommes ; participez activement à la vie de la cité ; défendez des valeurs de respect, de tolérance, d'humanisme ; engagez-vous et résistez lorsque cela s'avère nécessaire ... Car « ***le monde est dangereux à vivre. Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire*** », déclara un jour Albert Einstein.

Crédits photos

Cover : Bundesarchiv, Bild 146-1976-134-27 / Pincornelly / CC-BY-SA 3.0

Cour intérieure de la caserne Dossin - été 1942 : JMDV - Fonds Kummer

Divers : © Library of Congress, Washington, D.C. - Le Soir - Jimmy Bourgeois - Pierre Miquel

La Seconde Guerre mondiale/ Fayard